

CLAVILLE



Juin juillet 2014

MAIRIE - HORAIRES D'ETE

A compter du 15 juillet et jusqu'au 18 août inclus, les permanences de la mairie auront lieu :

Les mardis	de 16 h 30 à 18 h
Et les vendredis	de 10 h à 12 h.



AGENCE POSTALE

BIBLIOTHEQUE

HORAIRES ET FERMETURES :

Du 6 juillet au 15 août, l'agence postale et la bibliothèque sont ouvertes aux horaires suivants :



Tu as du courrier !



	Mardi	vendredi
Agence postale de CLAVILLE	16 H – 18 H	10 H – 12 H

Du 15 août au 31 août, l'agence postale et la bibliothèque sont ouvertes aux horaires suivants :

	Mardi	vendredi
Agence postale de CLAVILLE	16 H – 18 H 30	16 H – 18 H 30



Site internet : www.claville.fr

CENTRE AERE pour les enfants de 3 à 12 ans :



- Le centre aéré de Claville sera ouvert du lundi 7 juillet au jeudi 31 juillet 2014.
- Horaires d'activités : de 8 h 45 à 17 h 15.
- Tarif : journée ou semaine selon le quotient familial.
- Accueil du matin et du soir : de 7 h à 8 h 45 et de 17h15 à 18 h 30.
- Tarif : en fonction du quotient familial et du nombre d'heures.

Pour tous autres renseignements, appeler la M.J.C. de Conches au 02.32.30.23.15

LUDOTHEQUE :

Les dates de fermeture et réouverture seront affichées à la bibliothèque.



RENTREE SCOLAIRE 2014 - 2015 : Cartes de transport scolaire

Les demandes d'inscription aux transports scolaires doivent être retournées avant le 1^{er} juillet 2014 (à la mairie-SITS à l'attention de Mme Annie LESENEY) accompagnées de 2 photos et du chèque d'un montant de 74,70 €.



ATTENTION : ne pas faire signer la demande par le collègue ou le lycée accueillant l'élève.

Les cartes de transport vous seront envoyées par courrier vers le 15 août 2014.

UNIQUEMENT pour les élèves en attente d'affectation ou pour les nouveaux habitants : une permanence se tiendra à la mairie de Claville le LUNDI 1er SEPTEMBRE 2014 DE 17H à 18H.

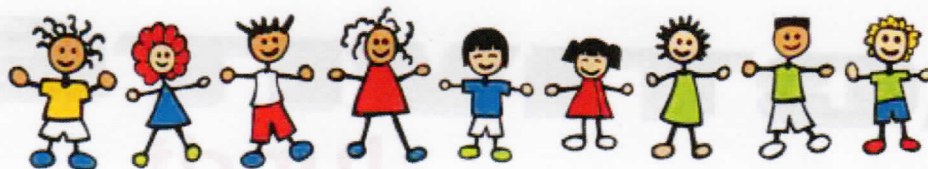
Des imprimés d'inscription vierges sont disponibles en mairie.



ECOLE DE CLAVILLE

La rentrée scolaire aura lieu le mardi 2 septembre 2014 à 8 h 30.





RYTHMES SCOLAIRES :

Conformément à la loi, les nouveaux rythmes scolaires seront mis en place à la rentrée prochaine. Les horaires sont les suivants :

	lundi, mardi, jeudi, vendredi	8 h 30 - 12 h --- 13 h 45 - 16 h 15
Avec activités	mardi et vendredi	14 h 45 à 16 h 15
Avec restauration et centre aéré sur place	mercredi	8 h 30 - 11 h 30



Nous recherchons toujours des bénévoles pour encadrer un soir par semaine l'étude surveillée.
Si vous êtes intéressés, merci de vous adresser en mairie.



NOUVEAU

CLAVILLE EN SCENE



Une nouvelle association vient d'être créée dans votre village :
« CLAVILLE en scène ».

Elle vous propose un atelier théâtre, assuré par Anthony GUILLY, intermittent du spectacle :



NOUVEAU

	Enfants de 6 à 14 ans	Adultes à partir de 15 ans
Cotisation annuelle	90 € 60 € pour le deuxième enfant d'une même famille	110 €
	mercredi de 15 h à 16h	mercredi de 19 h 30 à 21 h

Un troisième groupe pourra être formé en fonction du nombre d'enfants adhérents.

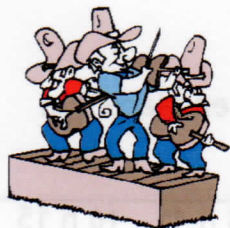
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter M. VIAVANT au 02.32.34.36.06 ou M. LANGE au 06.44.95.14.77.

Nous vous attendons nombreux pour les inscriptions le 10 septembre 2014 à la salle du restaurant scolaire de CLAVILLE à 15 h pour les enfants et à 19 h 30 pour les adultes.

NOUVEAU

ACTIVITÉS

lundi



COUNTRY « URBAN COW BOY »

Reprise : lundi 1er septembre 2014
 Salle du temps libre de 19 h à 22 h
 Contacts : M. Magneney 06.28.42.47.54
 Mme Chauveau 02.32.34.05.48 ou 06.10.25.52.86



* Coût : 5 € pour la licence fédérale + 5 € de cotisation annuelle
 + 5 € par mois : pour les moins de 16 ans ***** + 20 € par mois : à partir de 16 ans
 + 30 € par mois : pour un couple

mercredi

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE « CLAVILL'EN FORME »



jeudi



Reprise des cours : jeudi 11 septembre 2014
 à 19 h - Inscription à la fin de l'heure.

Le tarif sera communiqué prochainement.
 Renseignements : Sylvie au 06.49.28.28.39



AU STADE DE CLAVILLE :

FOOTBALL Entente Sportive de Claville "ESC"

CONTACTS : Président du club : Eric CONTAL 06.89.65.25.33
 Coach : Eric MORIN 06.24.67.35.88



	Enfants	Seniors
Coût	35 €	75 € * (*licence et équipement sportif inclus)
Entraînements	<i>moins de 9 ans</i> : mardi 18h à 19h	mercredi - vendredi : de 19 h à 20 h 30 lundi durant la pré-saison
	<i>moins de 11 et 13 ans</i> : lundi : 18 h 30 à 19 h 30 mercredi : 17 h à 18 h	
Reprise des entraînements	mardi 2 septembre	lundi 11 août

Comme d'habitude, le club fait appel à toutes les bonnes volontés pour soutenir et encadrer bénévolement les équipes.

**** CLAVILL' EN FORME ****

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Venez nous rejoindre
à partir du **10 septembre**
tous les mercredis soirs
de 19h30 à 20h30
à la salle du Temps Libre
(salle des fêtes de Claville)

Assemblée générale
le **3 septembre 2014, 19h15**
salle des Fêtes

Renseignements et inscription :
lors de l'assemblée générale
ou pendant les cours.

Pour tout renseignement contactez
l'un des numéros ci-dessous :

Nathalie Aubry 02 32 34 97 27 après 19h

Geneviève Lacour 02 32 67 83 51

Annette Leclerc 02 32 34 29 11

Sylvie Mazurier 02 32 29 91 68 après 19h

Fabienne Ribeaucoup 02 32 67 48 44

Sur internet : claville.fr
rubrique associations



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2014

14 JUILLET	COMITE DES FETES	 FEU D'ARTIFICE à 23 h
11 OCTOBRE	COUNTRY	 Soirée 
15 NOVEMBRE	APPEL	 Bourse aux jouets
22 NOVEMBRE	CLAVILL'EN FORME	Soirée Beaujolais 

ENTRETIEN COMMUNAL



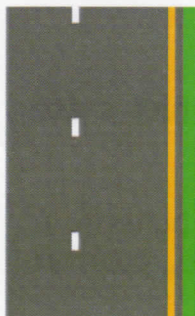
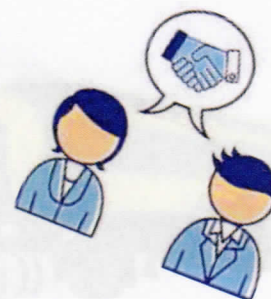
Vous avez pu constater que certains trottoirs sont envahis par les herbes et de la mousse. Nous le déplorons mais les normes environnementales nous interdisent d'utiliser les produits phytosanitaires considérés comme polluants.

Nous devons donc opter pour des solutions plus douces pour la nature, mais, malheureusement moins efficaces.

La mare de Neuville est périodiquement envahie par une végétation aquatique. Merci aux bénévoles qui oeuvrent régulièrement pour limiter cette propagation.



RAPPEL



• ARRET ET STATIONNEMENT INTERDITS

Une ligne jaune continue peinte sur le rebord du trottoir, vous indique que l'arrêt et le stationnement sont interdits à cet endroit.

• Arrêté interdisant le brûlage



- Du 15 MARS au 15 OCTOBRE, le brûlage des déchets est interdit SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE
- Les déchetteries de Claville, la Bonneville et Conches sont à votre disposition.

•••• Chiens

La divagation des chiens est interdite.
En cas d'infraction, comme la loi nous y être mis en chenil à Conches, aux frais du



obligé, le chien devra propriétaire.

Il est INTERDIT d'utiliser le stade comme lieu de promenade des chiens même tenus en laisse.

Le non-respect de ces arrêtés peut conduire la gendarmerie à verbaliser les propriétaires.



- Vous laissez votre chien aboyer sans arrêt :

Ce que dit la loi : Vous devez faire en sorte que les aboiements de votre chien ne perturbent pas la tranquillité du voisinage. Pour apprécier, le Juge prend en compte la durée des aboiements, leur intensité, leur répétition et leur caractère diurne ou nocturne. L'infraction est constituée même en l'absence de toute volonté de nuire.

- Vous ne ramassez pas ses déjections sur la voie publique :

Ce que dit la loi : Il est interdit de polluer les rues, les caniveaux, les promenades, les endroits publics par des déjections.

Les propriétaires doivent donc ramasser les crottes de leurs chiens.





FUEL :

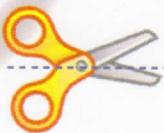
La dernière commande de fuel a été de 16200 litres, un record pour la troisième édition !

Afin de faciliter le travail en amont, je vous propose de remplir ce bulletin. Il me permettra d'optimiser encore mieux la future livraison qui, je pense, pourrait avoir lieu courant octobre.

L'hiver ne fut pas très froid et maintenant que nous rentrons en été, la consommation de combustible ne devrait pas être trop importante.

Vous pouvez aussi envoyer un message en mairie par mail ou bien par téléphone.

Bruno AUBRY



Je suis intéressé(e) par une livraison de fuel (année 2014) :

Nom : Prénom :

Adresse :

N° tél domicile :

N° tél portable :

Heure joignable :

Adresse mail (facultatif) :

Quantité souhaitée (en litres) :